

Serge Dupuis, *Le Canada français devant la francophonie mondiale : l'expérience du mouvement Richelieu pendant la deuxième moitié du xx^e siècle*, Québec, Éditions du Septentrion, 2017, 286 p.

Nicholos Poulos

Number 46-47, Fall 2018, Spring 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1064898ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1064898ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Poulos, N. (2018). Review of [Serge Dupuis, *Le Canada français devant la francophonie mondiale : l'expérience du mouvement Richelieu pendant la deuxième moitié du xx^e siècle*, Québec, Éditions du Septentrion, 2017, 286 p.] *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 239–242. <https://doi.org/10.7202/1064898ar>

le projet qui sous-tend l'article 55 serait voué à l'échec. En effet, selon Joyal, le constituant aurait fait fausse route en repoussant à plus tard l'adoption d'une version française de la Constitution. À son avis, il aurait fallu profiter du « momentum » politique derrière le projet de rapatriement, et on aurait dû prévoir qu'une fois dissipées les énergies mobilisées pour faire adopter la LC 1982, il serait très difficile de rallier à nouveau le niveau de consensus requis pour mettre en œuvre l'article 55. Le texte de Warren Newman au chapitre 7, pour sa part, ne traite pas de questions de politique, mais effectue plutôt un retour sur les deux causes judiciaires dans lesquelles a été soulevé l'article 55. Newman, qui est avocat général principal à la Section du droit international, administratif et constitutionnel au ministère de la Justice fédéral, cherche à expliquer et à justifier la position adoptée par ce ministère dans le cadre de ces affaires, à savoir que la validité de la LC 1982 n'était pas remise en question par le fait qu'une traduction n'avait pas encore été adoptée conformément à l'article 55.

En définitive, la *Constitution bilingue du Canada* s'avère une contribution intéressante aux études constitutionnelles. L'ouvrage met en exergue l'importance d'une question qui a généralement été ignorée par la doctrine et qui entache d'un vice important les prétentions du Canada à être un État réellement bilingue. Même si l'espoir que recelait l'intitulé du colloque initial, *Pour une Constitution bilingue en 2017*, n'a pas été réalisé, les auteurs ont sans aucun doute réussi à raviver le débat à ce sujet et l'ouvrage servira indubitablement de fondement à toute nouvelle démarche à venir pour faire adopter, enfin, le texte fondateur du Canada en français.

Érik Labelle Eastaugh
Université de Moncton

Serge Dupuis, *Le Canada français devant la francophonie mondiale : l'expérience du mouvement Richelieu pendant la deuxième moitié du XX^e siècle*, Québec, Éditions du Septentrion, 2017, 286 p.

Comme l'indique le sous-titre de *Le Canada français devant la francophonie mondiale...*, cet ouvrage trace l'évolution du *service club* la Société Richelieu de sa formation en 1944 en tant qu'allié du projet de la nation canadienne-française jusqu'à son incarnation contemporaine en tant que société promouvant la francophonie internationale. Afin

de combler le vide dans la littérature sur les *services clubs* en général et ceux qui s'opèrent en français plus spécifiquement, l'auteur – l'historien Serge Dupuis – a rassemblé moult documents issus d'archives à travers le Canada et à l'international et a mené des entretiens avec de nombreux membres du mouvement. Il dresse un portrait fascinant d'un secteur peu examiné par les chercheurs et son travail constitue une contribution intéressante aux études sur la francophonie canadienne, même s'il retrace des changements sociaux dans la francophonie canadienne déjà analysés dans d'autres ouvrages.

Le livre se divise en 5 chapitres, chacun portant sur une période ou un thème spécifiques dans l'histoire de la Société Richelieu et qui coïncident avec des changements dans la société canadienne-française. Dupuis privilégie une approche à la fois chronologique et thématique, ce qui permet au lecteur de bien situer les changements de valeurs et d'objectifs de la Société au sein d'une époque en particulier.

Le premier chapitre traite la genèse du Richelieu entre les années 1944 et 1959. Créée en 1944 avec son siège social à Ottawa, la Société commençait à mettre en place un réseau pour tisser des liens entre les francophones de l'Est canadien et la Nouvelle-Angleterre et pour fournir une option francophone aux *services clubs* tels le Rotary et les Lions qui étaient vus comme une menace au projet du Canada français. Au début, le mouvement a réussi à réunir des francophones – spécifiquement des hommes francophones – autour d'une identité canadienne-française traditionnelle valorisant la nation, la famille et la charité chrétienne. Malgré son orientation pancanadienne dans les premières années de son existence, le Richelieu s'intéressait aussi à l'étranger en participant à des conférences et des rencontres avec le ministère de l'Immigration et la Citoyenneté.

Dupuis présente la période suivante (1960-1981) comme une période de transition pour le Richelieu. Compte tenu de la complexité des changements sociétaux à cette époque, il y consacre les chapitres 2 à 4, chacun traitant de différentes transformations. Le chapitre 2 porte sur celles découlant des changements de conceptions de la place des francophones au Canada. Grâce à ses nombreux clubs hors Québec, le Richelieu a résisté à la « québéçisation » de son orientation. Toutefois, il a quand même dû s'adapter à la fragmentation du projet nationaliste canadien-français. C'est à cette époque que la Société a commencé à encourager la prolifération des clubs dans d'autres pays francophones,

notamment en Europe et en Afrique. Le chapitre 3 traite de la manière dont le Richelieu s'est adapté aux changements sociaux de l'époque. Pour assurer le recrutement de nouveaux membres et le renouvellement de son effectif, il a baissé l'âge d'admission de 25 à 21 ans. De même, plusieurs clubs ont commencé à admettre la présence des femmes. D'autres femmes ont formé leurs propres clubs. Dans le chapitre 4, Dupuis s'intéresse aux changements de la Société Richelieu par rapport à la place de l'Église. La croissance des services publics a favorisé les activités récréatives aux dépens de la charité matérielle et le Richelieu s'est investi de manière progressive dans des activités de charité à l'échelle internationale. Parallèlement, le conseil d'administration débattait de la nature des liens entre la Société et l'Église catholique et, en 1970, a préféré se prononcer en faveur d'une « orientation chrétienne ».

Dupuis consacre un dernier chapitre aux années 1982 à 1995. En général, les tendances sociales de l'époque précédente continuaient de transformer le Richelieu. Les femmes s'engageaient de plus en plus et la Société prenait du recul par rapport à l'Église en faveur de valeurs proches du libéralisme social. Les clubs à l'étranger continuaient également à croître. Cependant, le Richelieu ne pouvait pas échapper à d'autres valeurs de l'époque. L'accent mis sur l'individualisme et l'augmentation des obligations familiales a eu des conséquences sur leurs effectifs et les exigences croissantes en termes d'efficacité ont réduit le nombre d'employés travaillant au siège social ainsi que la fréquence des réunions tenues en personne. Le Richelieu a fait également des efforts pour recruter plus de gens d'affaires au lieu de professionnels. D'ailleurs, le recul de l'État de la sphère sociale a créé des formes de renouvellement de la charité pour certains clubs. Bien que les clubs du Québec aient pris des positions plutôt néolibérales par rapport à l'aide sociale, les clubs dans la francophonie canadienne minoritaire soutenaient toujours de nouveaux établissements sociaux pour les francophones. Les clubs en Europe, pour leur part, se concentraient davantage sur l'aide aux pays francophones en voie de développement. La mission globale du Richelieu envers la nation canadienne-française a perdu de sa centralité pour favoriser des projets locaux connectés à un réseau de la francophonie internationale.

Dans son ensemble, le travail effectué par Dupuis est impressionnant. Il réussit à développer un récit fascinant qui éclaire une partie de l'histoire de la francophonie canadienne peu connue. Néanmoins, deux aspects de l'ouvrage auraient pu être développés davantage. Premièrement, même

si Dupuis mentionne l'existence des clubs dans des provinces de l'Ouest canadien, l'ouvrage n'en traite presque pas. Malgré ce qu'affirme l'auteur au sujet des apports du Richelieu sur l'ensemble de la francophonie canadienne, on en apprend très peu concernant son effet sur les communautés francophones à l'ouest de l'Ontario. Il est possible que ces clubs n'aient pas produit, voire conservé, suffisamment de documents pour être étudiés; toutefois, leur absence est un peu décevante.

Deuxièmement, il est difficile de voir ce que cette analyse de l'évolution du Richelieu ajoute aux connaissances sur la francophonie canadienne en général. En gros, la trajectoire que suit le Richelieu est plus ou moins la même que celle des communautés francophones au Canada. On sait bien que les organismes francophones, surtout ceux hors Québec, ont adopté des orientations plus libérales sur le plan social et se sont éloignés de l'idée de la nation canadienne-française au profit d'identités plus régionales et transnationales. Cela est bien documenté dans d'autres ouvrages. La façon dont cet ouvrage contribue à notre compréhension de l'expérience canadienne-française hors Québec n'est donc pas tout à fait claire.

Néanmoins, l'ouvrage de Dupuis confirme que le *service club* de la francophonie canadienne n'a pas échappé aux évolutions qui ont touché le reste de ces communautés et sa contribution à cet égard ne peut pas être minimisée. L'histoire du Richelieu n'ayant pas été capturée d'une façon aussi systématique avant cela, il mérite une lecture pour son récit unique. C'est un livre captivant pour tout lecteur qui s'intéresse à l'histoire de la francophonie canadienne.

Nicholas Poulos
Simon Fraser University